

LE SÉNAT

Le mercredi 17 juin 1981

La séance est ouverte à 2 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

LANGUES OFFICIELLES

COMITÉ SPÉCIAL MIXTE—CHANGEMENT DANS LA
REPRÉSENTATION DES COMMUNES

Son Honneur le Président annonce qu'il a reçu des Communes un message où elles informent le Sénat qu'un changement a été apporté à la liste des députés membres du comité spécial mixte des langues officielles.

(Le texte du message figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.)

DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement) dépose les documents suivants:

Rapports annuels de l'Administration de pilotage de l'Atlantique, de l'Administration de pilotage des Laurentides, de l'Administration de pilotage des Grands lacs Ltée, ainsi que de l'Administration de pilotage du Pacifique, y compris les comptes et états financiers certifiés par le vérificateur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1980, conformément à l'article 28 de la loi sur le pilotage, chapitre 52, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

PÉRIODE DES QUESTIONS

[Traduction]

LES TRANSPORTS

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE—LA COMMISSION D'ENQUÊTE—LE
RENOI DU RAPPORT À UN COMITÉ MINISTÉRIEL

L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, j'aimerais poser une question au leader du gouvernement en regrettant de ne pas avoir pu lui en donner préavis car il se peut qu'il ne puisse y répondre sur-le-champ. Ma question porte sur le rapport préparé par le juge C. L. Dubin, président de la Commission d'enquête sur la sécurité aérienne et sur le fait que ce rapport a été renvoyé devant un comité ministériel par le ministre lui-même. J'aimerais que le leader du gouvernement me dise, s'il le sait, quel est le mandat du comité auquel le rapport a été renvoyé.

J'aimerais en outre savoir deux choses. En premier lieu, j'aimerais savoir si le gouvernement a envisagé de créer un comité auquel les représentants des principales parties qui ont

déposé devant la Commission pourraient collaborer. En second lieu, j'aimerais savoir si l'on envisage d'appeler le directeur de l'aviation à siéger au sein de ce comité car cela créerait indéniablement un conflit d'intérêts à cause du rapport de la commission.

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je prends bonne note de la question. Je sais naturellement que nombre de groupes reliés à l'industrie aérienne ont effectué des démarches auprès du gouvernement pour qu'il prenne un certain nombre de mesures. Je ne peux malheureusement fournir une réponse plus détaillée au sénateur et je vais devoir transmettre la question au ministre des Transports pour obtenir au plus tôt les renseignements voulus.

Le sénateur Roblin: Il est exact, comme le ministre vient de le dire, que des représentants du secteur aérien ont effectué des démarches auprès du gouvernement. Mes questions portaient justement sur les points qu'ils ont soulevés à cette occasion. La délégation était pour le moins prestigieuse puisqu'elle comprenait des représentants de l'Air Transport Association of Canada, de l'Association canadienne des pilotes de lignes aériennes, de l'Association canadienne du contrôle du trafic aérien inc., de l'Aircraft Operations Group, de l'Association canadienne des préposés aux services de bords aériens, de la Canadian Owners and Pilots Association, de l'Association canadienne des régulateurs de vols, de l'Association des gens de l'air du Québec et de l'Association internationale des mécaniciens et des travailleurs de l'aérospatiale.

Le gouvernement est très certainement conscient que le point de vue de ces organismes est très important et j'espère que le ministre va nous fournir une réponse très rapidement.

● (1405)

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME D'AIDE AUX VICTIMES DE LA SÉCHERESSE—LE
MOUVEMENT DE PROTESTATION DES AGRICULTEURS DE LA
SASKATCHEWAN

L'honorable Nathan Nurgitz: Honorables sénateurs, j'ai une question que je devrais peut-être adresser au ministre responsable de la Commission du blé mais qui pourrait aussi intéresser le ministre chargé du Développement économique.

Les éleveurs de la Saskatchewan auraient décidé qu'ils n'avaient pas d'autre choix que de retenir leurs bestiaux—autrement dit de faire la grève—la raison avancée étant que le gouvernement fédéral montre très peu d'empressement à verser les paiements d'indemnisation pour la sécheresse de 1980. Le ministre voudrait peut-être nous indiquer quelle est sa réaction devant ce mouvement de protestation des éleveurs ou encore si le gouvernement se propose d'annoncer le versement des paiements à tous ceux qui estiment y avoir droit?